## Délibération 11/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 028-212800148-20250331-112025-DE

## COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL SEANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le dix-neuf mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, Christophe REFFIENNA.

Absents excusés: Mélodie LEGALLOIS pouvoir à Stéphane BRULARD, José PEREIRA

Absents non excusés: Ronan LE GALL DU TERTRE, Yvon PERROT,

Secrétaire de séance : Anthony TORNIL

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Anthony TORNIL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 10 janvier 2025.

## **OBJET**: ADOPTION BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

M. RIVIERE Jacques, Maire d'Aunay-sous-Crécy, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Je vous invite à adopter le budget primitif 2025 du budget principal de la commune.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes 501 925,88 €
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes 77 330.20 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif communal 2025 tel que présenté

Le conseil Municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur Le Maire.

Après en avoir délibéré.

**ADOPTE A L'UNANIMITE** le budget primitif 2025 du budget principal de la commune d'Aunay-sous-Crécy par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le extrait certifié



ID: 028-212800148-20250331-112025-DE

## Jacques RIVIERE

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE Après dépôt à la Sous-préfecture le 31/03/2025 Et affichage le 31/03/2025 AUNAY SOUS CRECY, 31/03/2025



